Foyer de Jeunes Travailleurs – Résidence Jean-Paul II

INSERTION DES JEUNES

La Résidence Jean-Paul II a ouvert ses portes en 2015 à Liévin et 2016 à La Bassée, puis des logements en diffus ont été déployés dès 2017 à Lens. Elle propose un hébergement transitoire, à loyer modéré, ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL), pour des jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans. Au total, ce sont 137 logements meublés de 14 à 30 m2 pour les jeunes en solo ou en couple, avec ou sans enfants (de moins de 3 ans).

Dernière étape avant l'autonomie, les jeunes accueillis sont principalement des sortants de la protection de l'enfance (70%) avec des fragilités sociales, affectives, économiques, et scolaires et majoritairement sans qualifications. Ils sont accompagnés par des professionnels de l'insertion sociale.

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL SELON LES VALEURS D'APPRENTIS D'AUTEUIL

Le FJT Jean-Paul II correspond à un bassin identifié et répond aux besoins d'un territoire fortement marqué par des difficultés sociales et économiques.
Il va accueillir principalement des jeunes fragiles, en détresse parfois, et dans des situations très précaires. Marqués par des histoires de vie chaotiques, beaucoup de ces jeunes sont porteurs de troubles psy, et en proie à de gros problèmes de mobilité, et de motivation, et parfois d'addiction. Des activités (sportives, artistiques, culturelles, ...) sont régulièrement proposées aux jeunes, et des professionnels comme une sophrologue, ou encore une psycho-somatothérapeute sont à leur disposition.

Le FJT se veut un lieu de mixité sociale, où dans un même couloir se mêle plusieurs profils, certains dans des situations plus stables que d'autres, afin que chacun puisse apporter des motivations et des expériences à l'autre.

SOURIRE VERT : LE PROJET D'ÉCOLOGIE INTÉGRALE DU FJT

Un Foyer de Jeunes Travailleurs 0 déchets : voilà l'ambition première de l'établissement.
Puis, c'est un projet d'écologie intégrale qui s'est imposée sur l'ensemble des sites de la résidence sociale Jean-Paul II.

Ecologie :
0 déchets, recyclage, lutte contre le gaspillage

Bien-être :
Confiance en soi, respecter son corps

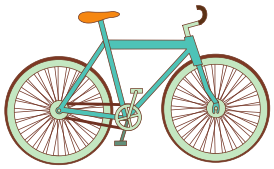

Mobilité durable :
Aide au permis, mobilité douce, sensibilisation

Ouverture du monde :
Respect, découverte de cultures, projets artistiques collectifs

LE COUT DU PROJET ?

30 000 € d'investissements dans le projet chaque année pour la mise en place d'actions solidaires, de chantiers collectifs et de développement du site en phase avec le projet.

NOS BESOINS

Budget annuel de la résidence sociale : **1 400 000 €**
Besoin annuel de financements privés* : **300 000 €**

Avec **2 500 €** vous aidez **1 jeune** à financer sa prise en charge au sein du FJT pendant **1 an**

**Mécénat d'entreprise* : *vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don.*
***Particuliers** : *Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don (dans la limite de 1000 €, puis 66%)*

Pourquoi **S'ENGAGER ?**

Soutenir la résidence sociale - Foyer de jeunes travailleurs Jean-Paul II, c'est :

- Permettre à des jeunes en proie aux difficultés, majoritairement sortant de l'aide sociale à l'enfance, de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel par des professionnels dédiés
- Soutenir un établissement qui prône le bien-être et le mieux-vivre à travers un projet d'établissement fort : "Sourire vert"

ILS NOUS SOUTIENNENT

Allocations Familiales · 62 Pas-de-Calais Mon Département · Nord le Département est là